

Communiqué

La Ville de Senneterre réagit au rapport déposé le 19 juin 2014 concernant la situation du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or

Senneterre, le 26 juin 2014. La Ville de Senneterre a tenu à réagir au rapport déposé jeudi dernier par l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue sur le climat organisationnel, les relations médico-administratives, les processus de gestion et les causes du déficit chronique au Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Vallée-de-l'Or.

Ce rapport renferme 63 recommandations qui, si elles sont appliquées intégralement, risquent d'affecter grandement l'offre de services en soin de santé à Senneterre. « Au cours des 20 dernières années, la population de Senneterre a beaucoup souffert des différentes restructurations administratives et financières de nos organismes publics. La nouvelle vague de restructuration qui s'annonce au Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or ne devrait pas se faire sur le dos de l'offre de services aux citoyens de Senneterre », de dire le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte.

Pour le maire, le CSSS de la Vallée-de-l'Or doit tenir compte des particularités de notre territoire dans son analyse et comprendre qu'on ne peut constamment mettre des citoyens sur la route pour obtenir des soins de santé. De plus, le rayonnement du point de service de Senneterre, avec son lot de touristes et de villégiateurs qui le fréquentent, justifie pleinement son maintien, sa consolidation, et même son développement. La qualité des soins offerts et l'efficacité du service attirent une clientèle importante de la MRC, et même hors MRC. Pour ce qui est des différents services d'hébergement, le CSSS de la Vallée-de-l'Or doit travailler avec la communauté à les bonifier et à éviter tout déracinement des patients et des familles en leur permettant d'avoir les soins adéquats dans leur milieu.

« La recommandation 22 du rapport parle de transparence à l'interne; nous souhaitons également que le conseil d'administration et la direction générale du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or fassent preuve de transparence avec le milieu municipal dans l'application de solutions », a mentionné M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre.

La Ville de Senneterre sera vigilante quant à l'application des recommandations et ses impacts sur le point de service de Senneterre.

La population n'acceptera pas moins que ce qu'elle reçoit actuellement en soin de santé. Aujourd'hui, les gens choisissent de s'établir à Senneterre parce que les soins de santé y sont excellents et ça doit demeurer ainsi.

— 30 —

Source : Jean-Maurice Matte, maire
Tél. : 819 737-2296, poste 210
jmmatte@ville.senneterre.qc.ca